



Faculté Polydisciplinaire de Taroudant Université Ibn Zohr



SOUTIEN FINANCIER A LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ET AUX FORMATIONS

Adopté au Conseil de Faculté Polydisciplinaire de Taroudant

Le: 15 novembre 2018

SOUTIEN FINANCIER A LA PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES ET AUX FORMATIONS

La commission de la recherche scientifique de la FPT offre la possibilité d’obtenir du financement pour appuyer d’une part la dissémination des résultats de la recherche de la plus haute qualité en donnant la possibilité aux chercheurs de mieux se faire connaître en présentant les résultats de leurs recherches à des manifestations scientifiques, et d’autre part la participation des corps professoral et administratif aux formations. Dans tous les cas, la contribution de la FPT peut aller jusqu’à 10000 DH par professeur (deux professeurs par département et par année) et deux administrateurs par année qui peuvent être bénéficiés de ce soutien.

1. Objectifs

- Encourager la dissémination des résultats des recherches des enseignants de la FPT
- Permettre au corps professoral et le corps administratif de tisser des liens avec leurs homologues à travers le monde
- Encourager l’échange avec les pairs
- Favoriser la visibilité et le rayonnement de la faculté à l’échelle nationale et internationale

2. Critère d’admissibilité

- Professeurs et administrateurs détenant un poste permanent à la FPT
- La priorité sera accordée aux candidats qui n’ont pas bénéficié de la mobilité,
- La qualité scientifique de la manifestation. La priorité sera accordée aux candidats désirants participé à une manifestation de caractère international, avec édition des actes,
- La priorité sera accordée aux candidats à une contribution de caractère: conférence ou communication oral,
- Les demandes sont présentées avant la tenue de la manifestation.

TYPE	Critères
Mobilité à l'extérieur du Royaume	- Poste permanent - Demande avant la date de départ - Durée au moins deux jours - Conférence ou communication orale
Mobilité à l'intérieur du Royaume	- Poste permanent - Demande avant la date de départ - Durée au moins une journée - Conférence, communication orale ou communication par affiche

3. Date limite de dépôts des dossiers

Les dossiers complets devront être déposés auprès du Doyen :

- Session 1 : 30 Octobre
- Session 2 : 15 Janvier
- Session 3 : 15 Avril

Les candidats sont invités à présenter leur demande bien avant la date du début de l'événement. Veuillez noter que le comité ne peut pas attribuer un financement de façon rétroactive pour un événement qui a eu lieu avant la décision de financement

4. Exigence de la demande

- Le formulaire de demande de soutien financier, rempli par le candidat (à télécharger sur le site de la faculté) ;
- Une déclaration sur l'honneur (à télécharger sur le site de la faculté) ;
- Une copie de la lettre d'invitation de l'établissement d'accueil ;
- Une copie de la lettre officielle d'acceptation de la communication ou la lettre de l'établissement d'accueil pour les formations;
- Le programme de la manifestation scientifique/Formation (même provisoire) ;
- Une copie de la communication ou présentation soumise ;
- Budget détaillé.

N.B. Tout dossier imprécis et/ou incomplet est rejeté.

A noter : Les candidats n'ayant pas fourni dans les délais le rapport relatif à l'action soutenue ne peuvent pas bénéficier d'un quelconque soutien de la faculté.

5. Critères d'évaluation

60 points : la pertinence de la communication au regard de la programmation scientifique et l'adéquation de la formation du demandeur avec son profil scientifique et le projet de l'établissement ;

20 points : le rayonnement scientifique de la manifestation et de la formation ;

20 points : la qualité de la demande.

6. Les documents à fournir après la mission :

Pour que la demande de remboursement soit étudiée, veuillez transmettre au service finance un dossier complet avec tous les justificatifs dans un délai maximal de 30 jour (après la date de la mission) contenant les pièces suivantes :

- a. Ordre de mission et Quitter le territoire signés par le Doyen ;
- b. Carte d'embarquement d'avion, billet de train, billet de bus, facture d'hôtel ;
- c. Une copie des pages du passeport contenant les cachets des polices de frontières (entrée et sortie) ; (Pour une mission à l'étranger)
- d. Un rapport d'activité de la mission comportant le compte rendu scientifique de la participation à la manifestation ou à la formation;
- e. Les documents et correspondances échangés avec l'organisme ou me pays de destination ;
- f. Une attestation de participation signée par le responsable de la structure d'accueil « mentionnant le type de participation » ;
- g. Reçu des frais d'inscription.

7. Montant de soutien financier de l'établissement FPT

Le soutien financier pour les manifestations scientifiques et les formations est fonction du type de la participation. Leurs montants ont été fixés par le Conseil d'Etablissement le 15/11/2018

TYPE	Soutien financier de la FPT
Mobilité à l'extérieur du Royaume	10000 DH max /candidat: - deux professeurs par département et par année - deux administrateurs par année
Mobilité à l'intérieur du Royaume	1500 DH max